



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

12 décembre 2020

Ont assisté à la séance : MM. et Mmes JACQUEMOT Maire, REMOND, GORRET, JACQUEMIN, GERMAIN, ROUSSEAU, JOLIVET, MESSANT, CLAVEAU, PLIOT, PAOLI-LESEINE, EROSTATE.

Absents excusés : M. LEGENDRE (pouvoir à M. REMOND), M. CHIQUOT (pouvoir à M. JACQUEMIN)

Absent excusé : M. COCHET

Secrétaire de séance : Bernard JACQUEMIN

Compte rendu du conseil municipal du 7 novembre 2020 : Approuvé à l'unanimité

Rajout de 2 points à l'ordre du jour :

- **Convention médecine du travail**
- **Autorisation d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissements.**

PERSONNEL

Convention Centre de gestion 2021 : le conseil municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Centre de gestion

Tableau du personnel 2021 : le conseil municipal approuve le tableau des effectifs pour l'année 2021.

Convention médecine du travail : le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention avec le centre de gestion.

FINANCES

Autorisation d'ouvrir un compte de dépôts de fonds au trésor auprès de la DDFIP de Seine et Marne : le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la demande d'ouverture d'un compte auprès de la DDFIP.

Section investissement : le conseil municipal, à l'unanimité, autorise d'engager de liquider et de mandater des nouvelles opérations d'investissements dans la limite de ¼ du budget 2020.

CCBN

Approbation d'une motion de l'AMR77 pour les compétences eau et assainissement : le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la motion.

REPRESENTANT COMMUNAL

Désignation d'un référent pour le projet « Géo Ile de France » : A l'unanimité, nomme M. Sylvain GORRET.